



PROJET

PEDAGOGIQUE

ACCUEIL

COLLECTIF DE MINEURS

CENTRE DE LOISIRS

3 / 12 ANS

2020/2021

Association CENTRE LUDILOISIRS

SOMMAIRE

Les valeurs associatives et les objectifs éducatifs	3
L'Accueil Collectif de Mineurs 3/12 ans	3
Le public	4
Les objectifs pédagogiques	4
Les moyens pédagogiques	4
Journée type 3/5 ans	5
Journée type 6/12 ans	7
Les activités	9
Les règles de vie	11
L'Equipe d'animation	11
La place des familles	14
Le budget	14

PROJET PEDAGOGIQUE

ALSH 3/12ans

Des valeurs socio-éducatives d'Education Populaire

Les temps de loisirs dans les structures d'accueils collectifs participent à l'éducation de l'enfant. Ces lieux d'accueils lui procurent un environnement diversifié, favorisant des expériences riches de sens (créativité, prise de responsabilité, développement d'autonomie dans un contexte ludique) à côté et en complément des temps de la famille et de l'école.

L'action globale de l'association s'inscrit dans le champ de l'animation sociale et socioculturelle et s'appuie sur des valeurs de l'Education Populaire qui reposent sur une démarche favorisant une éducation par une double expérience. Celle **d'apprendre par soi-même et en même temps avec d'autres dans un cadre collectif**. Elle s'inscrit dans le principe républicain de la laïcité sans discrimination raciale et sans distinction de religion, de sexe, d'âge et de condition sociale.

C'est une volonté associative de pouvoir accompagner l'enfant dans le développement de ses capacités à vivre en société. C'est-à-dire d'apprendre à confronter ses idées, partager une vie de groupe, s'exprimer en public, écouter, développer son sens critique et d'affirmer peu à peu une conscience citoyenne en collaborant à la co-construction d'un environnement partagé.

Les objectifs éducatifs de l'action

Le projet pédagogique s'appuie sur le projet éducatif de l'association qui a pour but « de **contribuer au bien-être de chaque enfant afin de favoriser le mieux vivre ensemble**. Il se décline dans tous les secteurs et activités existantes et à venir que l'association s'engage à accompagner et à soutenir ». Les orientations éducatives choisies prennent en compte celles fixées dans le cadre de la convention d'objectifs avec la ville : « *Soutenir la parentalité* » ; « *développer la citoyenneté* » et « *favoriser l'autonomie des jeunes et l'entrée dans la vie d'adulte* ». Et aussi, celles de la politique d'action sociale et familiale de la CAF (convention d'objectifs et de financement d'une prestation de service) autour de deux finalités : « *améliorer la vie quotidienne des familles par une offre adaptée de services et d'équipements* » et « *l'accompagnement des familles, en particulier lorsqu'elles sont confrontées à des difficultés* ».

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM)

L'association se situe 27 Allée des petits rois (33400 TALENCE) dans le quartier de THOUARS.

La structure comprend un ensemble de locaux destinés à l'animation de deux grandes actions :

- L'animation d'une Ludothèque
- L'animation d'un Accueil Collectif de Mineurs (accueil de loisirs sans hébergement) 3/12 ans.

Périodes d'ouverture et horaires

Les mercredis et les vacances scolaires du lundi au vendredi: **7h30/19h.**

Le public

Les enfants âgés de 3 à 12 ans (en priorité les familles Talençaise). La capacité d'accueil est de 200 enfants, répartis en deux tranches d'âges :

- 3/5 ans : 88 enfants
- 6/12 ans. 112 enfants.

A l'intérieur, des groupes d'âges permettent de respecter les rythmes de vie de chacun :

Les **3-5 ans**:

- *Lucioles* : 3 ans
- *Cigales* : 4 ans
- *Papillons* : 5 ans

Les **6-12 ans** :

- *Colibris* : 6 ans
- *Albatros* : 7/8 ans
- *Phénix* : 9/12 ans

Les objectifs pédagogiques

- Développer l'apprentissage de la vie en collectivité
- Favoriser l'imaginaire et la créativité au travers d'activités artistiques, culturelles, d'expressions et sportives
- Sensibiliser l'enfant à une démarche éco-citoyenne, aux relations intergénérationnelles et à prendre soin de sa santé.

Les moyens pédagogiques

Pour réaliser ces objectifs, l'équipe d'animation a choisi de s'appuyer sur **3 grands projets d'animations** sur l'année qui se déclinent par la mise en place de projets d'activités menés par les animateurs en direction de groupes d'enfants constitués :

- le Projet « **Bien-être partagé** »

Le but est de sensibiliser les enfants à des gestes du quotidien liés à la santé et à l'hygiène. L'alimentation et la pratique d'activités physiques sont deux axes importants de ce projet.

- Le Projet « **Part'Âges** »

Le but est de favoriser les rencontres entre les âges intergénérationnelles et multiculturelles.

- Le Projet « **Petits Héros Citoyens** »

Le but est de développer de manière durable chez l'enfant un comportement citoyen dans un environnement divers, varié et riche.

JOURNEE TYPE SECTEUR 3/5 ans

ORGANISATION	LIEU	POSITIONNEMENT ET RÔLE
TEMPS D'ACCUEIL : 7h30/9h30		
<p>Accueil temps+ : 7h30/9h30 Les parents signalent leur arrivée à l'accueil. Ils accompagnent leur(s) enfant(s) dans leur salle d'accueil. Les enfants s'installent sur les différents coins aménagés (Dessin, lecture, jeux à terre...)</p> <p>Accueil temps +Ludothèque : 8h30/9h20 un groupe d'enfant un mercredi sur deux profite de la ludothèque, encadré par un animateur ludothécaire.</p> <p>Rangement et rassemblement : 9h20/9h30 Rangements des espaces respectifs. Rassemblement dans les salles respectives pour faire l'appel, présenter la matinée et les activités.</p>	<p style="text-align: center;">Salle des Lucioles/Cigales/ Papillons</p> <p style="text-align: center;">Salle cheminée : Espace ludothèque</p>	<p>Agent administratif + l'animateur responsable pédagogique et animateurs occasionnels : <u>L'agent administratif</u> : consigne les arrivées, assure le suivi administratif, réceptionne le pain.</p> <p><u>L'animateur responsable</u> : accueille les parents et les enfants dans la salle des Cigales à partir de 8h15 et assure le suivi des listings et effectifs.</p> <p><u>L'animateur ludothèque</u> : prend en charge un groupe de 8 enfants dans l'espace ludothèque.</p> <p><u>L'animateur occasionnel</u> : ouvre les volets du secteur maternel dès son arrivée à 7h30 et accueille et surveille les enfants dans la salle des Cigales.</p> <p>Durant les vacances l'équipe permanente assure par roulement les ouvertures et fermetures.</p>
TEMPS D'ACTIVITES 9h45/11h15		
<p>Temps d'activités : 10h/11h15 Les activités proposées sont variées et sont décloisonnées. Une fois les groupes constitués, les enfants encadrés par des animateurs débutent leurs activités. Fin d'activités les enfants accompagnés des animateurs rangent leur activité et profite d'un temps libre avant le repas.</p> <p>Régulièrement des ateliers ludothèque sont proposés aux enfants.</p>	<p style="text-align: center;">Salle des Cigales / Lucioles / papillon Espaces polyvalents ou</p> <p style="text-align: center;">Extérieur côté maternel</p> <p style="text-align: center;">Salle cheminée : Espace ludothèque Ou Salle des Papillons</p>	<p>L'équipe d'animation : Encadre les enfants. Propose et mène les temps d'activités. Assure la préparation et le rangement du Matériel. Communique le listing des enfants inscrits sur les pôles d'activités au responsable avant le début de l'activité.</p> <p>L'animateur responsable : Assure le suivi de l'équipe du secteur et gère des temps d'animations.</p> <p>Les animateurs ludothécaires : Accueillent un groupe d'enfants de 3/5 ans et de 6/12 ans par roulement.</p>

ORGANISATION	LIEU	POSITIONNEMENT ET RÔLE
TEMPS DE PAUSE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE 11h30/14h		
<p>Le temps de pause de 45mn des animateurs s'effectue par roulement entre 11h30/14h. S'ils comportent une coupure, celle-ci s'effectuera sur le temps des goûters</p>	<p style="text-align: center;">Restaurant primaire : lieu de restauration</p> <p style="text-align: center;">Espace convivial : lieu de pause-café non-fumeur</p> <p style="text-align: center;">Espace Fumeur : A l'extérieur au niveau de la salle pédagogique.</p>	<p>Directeur : Il fixe la durée et le nombre de coupures.</p> <p>L'animateur Responsable: planifie et articule les pauses.</p> <p>L'équipe d'animation : Prend ses pauses dans les créneaux et lieux communiqués. Sauf changements communiqués par les responsables.</p>
TEMPS DU MIDI 12h/14h15		
<p>Les mercredis : Repas 1^{er} service : 12h/12h45 Enfants présents le matin et une partie arrivés en bus. Accèdent et repartent du restaurant par l'extérieur si beau temps.</p> <p>Repas 2^{ème} service : 12h45/13h30</p>	<p style="text-align: center;">Restaurant Maternel : Soit 88 enfants maximum</p> <p style="text-align: center;">Salle des Cigales et Papillons:</p>	<p>L'animateur responsable/ l'animateur polyvalent: Encadrent ce temps et font l'appel.</p>

<p>Accompagnés des animateurs, les enfants patientent dans la salle des Cigales avant d'aller au repas.</p> <p>1^{er} départ à la sieste : De 13h15 à 13h30 : les enfants passent aux toilettes et récupèrent leurs doudous. 2^{ème} départ à la sieste : par arrivée échelonnée Les vacances : Repas 1^{er} service : 12h/12h45 Lucioles et un petit groupe de cigales/papillons (départ plus tôt). Repas 2^{ème} service : 12h45/13h30 Cigales et Papillons accèdent et repartent du restaurant par l'extérieur si beau temps. 2 services s'il y a un nombre d'enfants supérieur à 50, sinon 1 seul service. Temps informel 13h45/14h15 Après le repas les enfants passent aux toilettes et vont dans leurs salles respectives : Cigales/Papillons/Lucioles Si le temps le permet ils vont jouer dehors.</p>	<p>Temps calme (ou extérieur si le temps le permet)</p> <p>Salle sieste : Soit 35 enfants maximum</p>	<p>L'équipe d'animation repas : Encadre le temps du repas, et sert les enfants.</p> <p>L'équipe d'animation de surveillance : encadre et surveille ce temps, en se positionnant sur les points « chauds ».</p>
---	--	--

LE TEMPS CALME 14h15/14h45

<p>A partir de 14h 15 les enfants sont dans leurs salles respectives (Cigales et Papillons) ou l'appel est fait.</p>	<p>Salle des Cigales et des Papillons</p>	<p>L'animateur Responsable : Récupère les listes d'appel et les transmet à l'agent d'accueil.</p> <p>L'équipe d'animation : est divisée dans les deux salles, anime (lecture d'histoires ou relaxation...) et surveille le temps calme.</p>
--	--	---

ORGANISATION	LIEU	POSITIONNEMENT ET RÔLE
TEMPS D'ACTIVITES 15h/16h ou 16h15		
<p>15h/16h ou 16h15 : Les activités proposées sont variées et peuvent être décloisonnées.</p> <p>Une fois les groupes constitués, les enfants encadrés par des animateurs débutent leurs activités. Fin d'activités les enfants accompagnés des animateurs rangent leur activité et profitent d'un temps libre avant le goûter. Un atelier à la ludothèque est proposé de 15h à 16h.</p>	<p><u>Salle des Cigales</u></p> <p><u>Salle des Papillons</u></p> <p><u>ou salle des éclaireurs si besoin en accord avec les Primaires</u></p> <p><u>Ludothèque :</u> Espace jeux</p>	<p>L'équipe d'animation : Présente les activités et les anime.</p>
TEMPS DU GOÛTER 16h/17h		
<p>Groupe 1 (16h/16h30) Groupe 2 (16h30/17h) <u>Le Groupe 1 :</u> des Lucioles et le groupe de la ludothèque. <u>Le Groupe 2 :</u> Les Cigales et Papillons Les enfants arrivent accompagnés d'animateurs pour prendre le goûter au restaurant. Par beau temps le goûter peut se faire dehors. Les animateurs « journée » partent par roulement en pause (entre 16h et 17h30). Ils sont affectés à une ou deux table(s). Une fois les tables débarrassées, les enfants rejoignent leurs salles.</p>	<p>Restaurant maternelle : Soit 44 au maximum</p>	<p>L'animateur Responsable et ou polyvalent : Vient en renfort pour encadrer le temps du goûter et permettre aux animateurs de prendre leur pause.</p> <p>L'équipe d'animation : Encadre le temps du goûter. Chaque animateur assis s'occupe d'une ou deux tables.</p>
ACCUEIL DES FAMILLES 17h/19h		

<p>De 16h30 à 17h00 les enfants sont dans leur salle par tranche d'âge.</p> <p style="text-align: center;">De 17h à 19h :</p> <p>De 17h à 17h30 Une fois le goûter terminé les enfants encadrés d'animateurs profitent d'un temps de jeu libre durant lesquels les parents viennent les récupérer dans leur secteur.</p> <p>A partir de 17h30 tous les enfants sont regroupés dans la salle des Cigales. A 17h15 : les lucioles rejoignent la salle des cigales</p> <p>17h30/18h30 Réunion d'équipe Au vu des effectifs d'enfants restant, l'équipe d'animation part en réunion avec le responsable par roulement afin d'assurer la fin de ce temps d'accueil.</p>	<p>Salles Lucioles/Cigales/ Papillons</p> <p>Salle des Albatros : 18h15 à 19h :</p> <p>Salle cheminée : Espace ludothèque</p> <p>Restaurant ou bureau pédagogique : Lieu de réunion</p>	<p>L'animateur Responsable: Accueille les parents et assure les réunions en lien avec la coordinatrice pédagogique.</p> <p>L'équipe d'animation : accueille les parents et encadre les enfants. 17h15 : l'équipe des lucioles range la salle</p> <p>Les animateurs ludothécaires : L'un assure l'accueil temps plus de soir L'autre encadre les enfants selon le besoin des secteurs.</p> <p>17h : Rangement de la salle des papillons</p>
--	---	--

JOURNEE TYPE SECTEUR 6/12 ANS

ORGANISATION	LIEU	POSITIONNEMENT ET RÔLE
TEMPS D'ACCUEIL 7H30/9H30		
<p>Accueil temps+ : 7h30/9h30 Les parents signalent leur arrivée à l'accueil. Ils accompagnent leur(s) enfant(s) dans leur salle d'accueil. Les enfants s'installent sur les différents coins aménagés (Dessin, lecture, jeux à terre...) et se positionnent dès leur arrivée sur le tableau d'activité.</p> <p>Accueil temps +Ludothèque : 8h30/9h20 un groupe d'enfants par roulement profite de la ludothèque, encadré par un animateur ludothécaire.</p> <p>Rangement et rassemblement : 9h20/9h30 Rangements des espaces respectifs Rassemblement sur des espaces symboliques pour faire l'appel, présentation des activités.</p> <p>DURANT LES VACANCES L'EQUIPE D'ANIMATION ASSURE PAR ROULEMENT LES OUVERTURES ET FERMETURES.</p>	<p>Salle des Colibris pour les 6 ans</p> <p>Salle des Albatros Pour les 7/8ans</p> <p>Salle des Phénix Pour les 9/12ans</p> <p>Salle de la cheminée Espace ludothèque</p>	<p>Agent administratif + l'animateur Responsable pédagogique + les animateurs permanents et occasionnels :</p> <p>L'agent administratif : consigne les arrivées, assure le suivi administratif, réceptionne le pain.</p> <p>L'animateur responsable : Ouvre les locaux accueille les parents et assure le suivi des listings et effectifs.</p> <p>L'animateur permanent : Ouvre les locaux/ accueille les parents et assure le suivi d'information auprès du responsable.</p> <p>L'animateur occasionnel : Arrivée échelonnée dans la ou les salles d'accueils. Accueille et surveille les enfants. Rassemble et fait l'appel.</p>
TEMPS D'ACTIVITES 9h45/11h45		
<p>Temps d'activités : 9h45 /11h45 Les activités proposées sont variées et peuvent être décloisonnées. Un temps « créa libre » permet aux enfants d'être force de propositions. Une fois les groupes constitués, les enfants encadrés par des animateurs débutent leur activité. Fin d'activités les enfants accompagnés des animateurs rangent leur activité et profite d'un temps libre avant le repas.</p> <p>Régulièrement des ateliers ludothèque sont proposés aux enfants.</p>	<p>Salle des Colibris Espace polyvalent sauf jeu sportif</p> <p>Salle des Albatros et des Phénix Espace principalement dédié aux arts plastiques</p> <p>Salle de la cheminée Espace ludothèque</p> <p>Salle municipale : salle polyvalente (grand jeu/petits jeux sportifs en salle,....)</p>	<p>L'animateur Responsable : Assure la coordination d'équipe et peut gérer des temps d'animation.</p> <p>L'équipe d'animation : Encadre les enfants. Propose et Mène les temps d'activités. Assure la préparation et le rangement du Matériel. Communique le listing des enfants inscrits sur les pôles d'activités au responsable avant le début de l'activité.</p> <p>L'animateur ludothécaire : Accueille un groupe d'enfants 3/5 ans ou 6/12 ans par roulement.</p>

TEMPS DE PAUSE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE 11H30/14H		
<p>Les temps de pauses : 11h30/14h Ils s'effectuent par roulement. S'ils comportent une coupure, celle-ci s'effectuera sur le temps des goûters ou après 17h.</p>	<p>Self : lieu de restauration</p> <p>Espace conviviale : lieu de pause-café non-fumeur</p> <p>Espace Fumeur : A l'extérieur au niveau de la salle pédagogique.</p>	<p>Directeur : Il fixe la durée et le nombre de coupures</p> <p>L'animateur Responsable: Articule les pauses en fonction des éléments communiqués par le directeur.</p> <p>L'équipe d'animation : Prend ses pauses dans les créneaux et lieux communiqués. Sauf changements communiqués par la responsable.</p>
TEMPS DU MIDI 12H/14H30		
<p>Les enfants accèdent par roulement dans le self à partir de 12h jusqu'à 13h30. En fonction des effectifs d'encadrants, ils peuvent sortir de table pour aller en temps libre dans les espaces affectés jusqu'à 14h.</p> <p>Un animateur inscrit les enfants aux activités par roulement sur un tableau prévu à cet effet de 13h30 à 14h.</p>	<p>Self : Soit 48 enfants maximum</p> <p>Espace extérieur 6/12 ans : si le temps le permet</p>	<p>L'animateur Responsable : Assure la coordination d'équipe durant le temps du midi.</p> <p>L'équipe d'animation : Au self : garant des règles de vie, l'équipe surveille, accompagne les enfants et les autorise à se lever de table. L'équipe veille à faire sortir les enfants en fonction des effectifs encadrants disponibles sur le terrain.</p> <p>Durant les temps à l'extérieur le positionnement s'effectue sur les points chauds.</p>

ORGANISATION	LIEU	POSITIONNEMENT ET ROLE
LES DEPARTS à la demi-journée de 13H15/14H		
<p>13H/13H15 : Regroupement des départs A 13h deux animateurs (permanent) récupèrent les enfants des deux secteurs munis de leur liste respective et les rassemblent à l'espace ludothèque.</p> <p>13h15/14h : Les parents récupèrent leur enfant inscrit en demi-journée à la ludothèque. Lors de leur arrivée ils signalent leur présence à l'accueil central.</p>	<p>Salle de la cheminée Espace ludothèque</p>	<p>Agent administratif + animateur ludothécaire :</p> <p><u>Agent administratif</u> : consigne les départs.</p> <p><u>Animateur ludothécaire</u> : s'occupe du groupe d'enfant maternelle et primaire.</p>
TEMPS D'ACTIVITES 14H/16H30		
<p>Rangement et rassemblement : 14h/14h30 Rangement des espaces et Rassemblement pour faire l'appel, présenter les activités.</p> <p>Temps d'activités : 14h30 /16h30 Les activités proposées sont variées et peuvent être décloisonnées. Un temps «créa libre » permet aux enfants d'être force de propositions. Une fois les groupes constitués, les enfants encadrés par des animateurs débutent leur activité. Fin d'activités les enfants accompagnés des animateurs rangent leur activité et vont se laver les mains au vu du goûter.</p>	<p>Salle des Colibris Espace polyvalent sauf jeu sportif</p> <p>Salle des Albatros et des Phénix Espace principalement dédié aux arts plastiques</p> <p>Salle de la cheminée Espace ludothèque</p> <p>Salle municipale: salle polyvalente (grand jeu/petits jeux sportifs en salle,....)</p>	<p>L'animateur Responsable : Assure la coordination d'équipe, récupère les listes d'appel et les transmet à l'agent d'accueil. Il peut aussi gérer des temps d'animation.</p> <p>L'équipe d'animation : Encadre les enfants. Propose et mène les temps d'activités. Assure la préparation et le rangement du Matériel. Communique le listing des enfants inscrits sur les pôles d'activités et le positionnement des groupes goûter (groupe 1 et groupe 2) au responsable avant le début de l'activité.</p>

TEMPS DU GOÛTER 16H/17H		
<p>Groupe 1 (16h/16h30) Groupe 2 (16h30/17h) Les enfants arrivent accompagnés d'animateurs pour prendre le goûter au self (patio extérieur durant les beaux jours). Les animateurs sont affectés à une ou deux table(s). A la fin du goûter, l'animateur et les enfants désignés débarrassent les tables puis rejoignent leur espace respectif.</p>	<p>Self : pas plus de 40 enfants</p>	<p>L'équipe d'animation : fait entrer les enfants au fur et à mesure (soit 6 par 6) et les place à une table. Chaque animateur s'occupe et sert une à deux tables.</p>
ACCUEIL DES FAMILLES 17H/19H		
<p>De 17h à 19h : Temps d'accueil Une fois le goûter terminé, les enfants encadrés d'animateurs profitent d'un temps de jeu libre durant lesquels les parents viennent les récupérer.</p> <p>17h30/18h15 Accueil temps plus du soir Une fois sur deux à la ludothèque.</p> <p>17h30/18h15 Réunion d'équipe Au vu des effectifs d'enfants restant, l'équipe d'animation part en réunion avec le responsable, par roulement afin d'assurer l'accueil parent.</p>	<p>Salle des Albatros : accueil du soir (extérieur lorsqu'il fait beau) 17h/18h15 : Salles primaires 18h15 à 19h : primaires et maternelles. 17h30/18h15 : Salle des phénix réunion Ludothèque 17h30/18h15: Accueil d'un groupe n'excédant pas 12 enfants.</p>	<p>L'animateur responsable : Accueille les parents et assure les réunions.</p> <p>L'équipe d'animation : Accueille les parents et encadre les enfants.</p> <p>Les animateurs ludothécaires : L'un assure l'accueil temps plus de soir L'autre encadre les enfants selon le besoin des secteurs</p>

Les activités

L'activité est un support qui contribue au développement harmonieux de l'enfant. Elle vise l'épanouissement de chacun au sein d'une vie en collectivité.

Celles-ci se déclinent sur les mercredis et les petites vacances scolaires sous diverses formes : activités physiques, culturelles, artistiques ou d'expression, temps FTP (« Fais toi plaisir ») ou temps calme ainsi que des sorties ludiques et/ou pédagogiques.

Elles s'inscrivent dans un projet d'activité.

○ Le projet d'activité

Il donne du sens à l'activité par le biais d'un objectif poursuivi, parfois en lien avec l'un des 3 grands projets d'animations. Cette démarche pédagogique vise à rendre l'enfant acteur de son temps de loisirs et dans une dynamique collective.

Les projets d'activités proposés et animés par les animateurs offrent à chaque journée une diversité d'activités répondant aux demandes et besoins du public. Ils peuvent se dérouler sur une ou plusieurs séances :

- **Activités physiques et sportives** sous ses différentes formes (jeux d'équipe, grands jeux...)
- **Activités artistiques, manuelles, ludiques et d'expressions** : dessin, peinture, créations, expression corporelle et théâtrale, ludothèque...)
- **Activités culturelles** : sorties, visites de musée, cinéma, théâtre, découverte d'autres milieux...)
- **L'activité libre** : libre choix de l'enfant qui ne désire pas pratiquer une activité proposée par l'équipe. Le groupe d'enfant va pouvoir faire des propositions)

- **Les mercredis**

Les activités proposées par l'équipe d'animation sont variées (sportives, manuels...), et peuvent suivre les 4 saisons de l'année.

- **Les vacances scolaires**

Pour chaque vacance, un thème, fil conducteur, est élaboré par l'équipe d'animation permanente de la structure et développé avec l'équipe d'occasionnels. Les activités proposées sont alors liées à ce thème (activités artistiques pour la décoration en fonction du thème, jeux collectifs adaptés...)

Les sorties :

Une fiche de sortie est remplie : liste des enfants ; nom des animateurs, une trousse de secours est emportée et le matériel pédagogique.

Les séjours et les nuitées

Durant l'année des mini camps sportifs ou culturels sont organisés afin de proposer aux jeunes de 4 à 12 ans de partir vivre des aventures, de découvrir des lieux différents et de pratiquer de nouvelles activités. Les projets pédagogiques de chaque séjour sont faits par les équipes d'animation des séjours et les enfants y sont associés sur le déroulement de la vie quotidienne et de certaines activités (les temps libres, les veillées...).

Des nuitées sous tentes sont organisées au sein de la structure pour les enfants de 4 à 12 ans afin de les préparer à passer une nuit en collectivité à l'extérieur du cadre familial. Des activités, des jeux en lien avec le thème des vacances ou le séjour, sont proposés aux enfants tout au long du séjour ou durant un temps sur une nuitée.

La passerelle : du secteur 3/5 ans au secteur 6/12 ans.

L'objectif est de permettre aux Papillons qui vont avoir 6 ans, d'intégrer le groupe des Colibris sans appréhension. Pour cela est mis en place des activités, des sorties et des temps collectifs. Le passage s'effectue le mois suivant leur anniversaire.

La passerelle : De l'ACM au CAJ (Centre d'Animation Jeunesse)

L'objectif est d'accompagner le départ de « jeunes » (10/12 ans) vers une nouvelle structure d'animation adaptée à leurs besoins. Certains mercredis après-midi ou durant les vacances, des temps d'animations en partenariat avec le Caj, sont proposés aux (9-12 ans). Ils peuvent ainsi rencontrer d'autres jeunes de leur âge évoluant dans d'autres structures et vivre des temps d'animation adaptés à leurs besoins et leurs envies. Les animations sont co-construites entre les référents des structures partenaires (CAJ, Mixe cité,...) et visent à amener les jeunes vers d'avantage d'autonomie et de responsabilité.

Les règles de vie

Elles sont communes à tous les secteurs. Elles s'attachent à véhiculer les valeurs du vivre ensemble à travers les droits et devoirs de chacun au sein de la vie en collectivité (notamment le respect des personnes et du matériel). Elles sont expliquées oralement et les membres de l'équipe s'assurent qu'elles sont comprises et respectées par les enfants. Si, en revanche, elles ne le sont pas, l'équipe peut envisager des sanctions (éducatives et/ou réparatrices) ou entraîner une exclusion temporaire ou définitive (avec l'avis du Conseil d'Administration).

De plus, un affichage est mis en place concernant le rangement des salles et des différents espaces. Les enfants peuvent dès lors s'appuyer sur des photos des espaces rangés pour remettre les salles en ordre après leur utilisation.

L'Equipe d'animation

Sa constitution

L'équipe d'animation est sous la responsabilité du directeur de l'association. Les équipes des deux tranches d'âges sont sous l'autorité pédagogique des responsables (adjointes du directeur ACM). Sur les mercredis (PEDT/ Périscolaire), pour les 3-5 ans, 7 animateurs occasionnels (+ animateur en supplément pour public porteur de handicap) et deux animateurs permanents. Pour les 6-12 ans, 6 occasionnels et deux animateurs permanents.

Pendant les vacances (Temps Extrascolaire), l'équipe est constituée d'animateurs en fonction des effectifs (1/8enfants chez les 3-5 ans et 1/12 enfants chez les 6-12 ans). L'agent responsable administratif et technique (titulaire BAFA) peut venir en appui sur les temps d'animation selon les besoins.

Cette équipe est constituée d'animateurs professionnels permanents, diplômés, et d'animateurs occasionnels possédant des savoir-faire différents et complémentaires. Les animateurs occasionnels sont en majorité des diplômés du BAFA, des stagiaires et des non-diplômés (possédant une expérience d'animation).

Les stagiaires BAFA :

Les stagiaires sont accueillis sur les deux secteurs pendant les mercredis et/ou sur les vacances scolaires selon la durée du stage (non rémunéré). Ils sont accueillis sur une journée complète ou en demi-journée. Ils sont accompagnés et formés en trois temps :

- 1- Semaine de découverte, d'observation et de participation à la vie quotidienne et aux animations
- 2- Semaine de co-animation sur les activités et en autonomie sur les temps de la vie quotidienne.
- 3- Semaine où l'animateur-stagiaire est en capacité de gérer des activités avec des groupes d'enfants en autonomie.

En milieu de stage une première évaluation est faite avec les responsables (une grille leur est donnée) ce qui permet d'échanger et de faire le point avec le stagiaire.

A la fin du stage les responsables évaluent le stagiaire en reprenant la grille de départ avec celui-ci. Dans le cas où le stage n'est pas validé, il peut être demandé au stagiaire de prolonger ou de faire un stage supplémentaire.

Les stagiaires autres : Ils sont accueillis dans le cadre de leur convention de stage, qui peut aller de la découverte d'un secteur à la découverte de l'association. Un seul stagiaire est accueilli sur une période (mercredis ou vacances).

Sa démarche pédagogique

Pour favoriser une dynamique d'équipe avec de la cohérence et une certaine cohésion, la démarche pédagogique s'appuie sur des notions et des outils communs et/ou à disposition de chacun :

- **L'échange**, c'est savoir partager des savoirs, savoir-faire et savoir-être.
- **L'écoute**, c'est important pour comprendre l'autre, lui répondre correctement et pouvoir travailler ensemble.
- **Le respect de la différence**, c'est accepter que l'autre est différent dans sa manière d'être et de faire tout en respectant le travail collectif.
- **La communication**, c'est transmettre les bonnes informations afin de se comprendre pour accomplir correctement les différentes tâches.
- **La cohérence**, c'est s'appuyer sur les valeurs du projet éducatif et mettre en œuvre les objectifs du projet pédagogique.
- **La cohésion**, c'est la mise en œuvre d'une dynamique collective partagée.
- **La solidarité**, c'est l'entraide des membres de l'équipe

Être un adulte-référent pour l'enfant qui sait poser une autorité juste en s'appuyant sur des droits et des devoirs.

Être un animateur responsable qui prévoit, propose, agit, soutient, arbitre et garantit la sécurité physique et morale de son public.

Être une personne à l'écoute des enfants et savoir observer ses comportements afin d'agir de la manière la plus appropriée.

Les notions de sécurité et d'hygiène doivent être acquises et maîtrisées par chacun. Chaque animateur doit veiller à ce qu'aucun enfant ne soit en situation de danger ou d'inconfort. La propreté chez les enfants n'étant pas toujours acquise, chaque animateur doit être bienveillant et doit s'assurer de son confort pour ne pas le mettre en difficulté. Une attention particulière est portée sur l'intégrité physique et psychologique dans tous les temps d'une journée.

L'infirmierie

Elle fonctionne sous la responsabilité des animateurs permanents qui prennent les décisions adaptées aux situations rencontrées. La procédure est expliquée à chacun. Seules les personnes ayant le PSC1 sont habilitées à porter des soins.

Lors des sorties une trousse de secours est emmenée et vérifiée par un animateur permanent.

Utilisation du matériel et des salles

L'utilisation des salles pour les activités est définie dans la fiche de journée type. Chaque salle est dédiée en priorité à un type d'activité.

Il existe trois régies, deux sur le secteur 6/12 ans (salle des colibris et des phénix) et une sur le secteur 3/5 ans. Elles sont constituées du même matériel de base (peinture, colle, pinceaux...) et peuvent être utilisées par les animateurs. En cas de besoin de matériel spécifique, la demande

doit être faite en amont pour qu'il soit préparé par les animateurs polyvalents. A la fin de la journée, tout matériel spécifique restant doit être remis aux responsables afin qu'il soit rangé en régie centrale.

Les outils pédagogiques

Les outils utilisés vont permettre le bon fonctionnement du travail de l'équipe et de stimuler la créativité individuelle et collective, l'initiative, la découverte dans l'aventure et dans la réalisation concrète. Ils sont travaillés en amont par l'équipe pédagogique.

Les fiches projets : portées par l'équipe pédagogique permanente.

Des fiches projets rédigées en amont permettent de mettre en place une activité. Afin de donner un sens à l'action, de l'organiser de façon à ce qu'elle se déroule dans les meilleures conditions possibles :

- Rechercher l'intérêt éducatif de l'activité (qu'est-ce qu'elle va apporter à l'enfant ?). Se fixer un objectif opérationnel réalisable et en lien avec les objectifs du projet pédagogique.
- Prévoir son déroulement qui permettra de donner une logique et une cohérence à celle-ci.
- L'activité doit être ludique, adaptée aux capacités de l'enfant et susciter du plaisir.

La communication des informations

La dynamique d'équipe est également assurée par divers outils de communication. Des outils transversaux sont mis en place sur les deux secteurs. Un tableau d'affichage salle des Albatros et un coin affichage salle des Cigales regroupent les documents relatifs à l'articulation de la journée soit : le planning de fonctionnement durant les mercredis, et les plannings : d'ouvertures et fermetures, pauses, de sorties, d'activité durant les vacances scolaires.

Activités : Des fiches de suivi d'activité sont mises à disposition dans chaque régie de secteur, à remplir et à remettre aux responsables. De plus les inscriptions aux activités secteur 6/12 ans s'effectuent sur les tableaux blancs (salle des albatros ou mur extérieur côté maternel).

Réunions : Afin de préparer au mieux les activités mises en place par les animateurs et d'évaluer les actions réalisées, des réunions sont organisées tout au long de l'année. Soit chaque mercredi et en moyenne deux par semaine durant les vacances, en complément des réunions de préparation en amont.

- Avant chaque période de vacances scolaires : Préparation du programme d'activités ; Accueil de nouveaux animateurs ; présentation du projet pédagogique ; visite des locaux.

Le personnel administratif

Il assure le suivi administratif des adhérents sur les temps d'accueils (arrivées et départs).

Le personnel d'entretien et de restauration

L'équipe assure l'entretien des locaux et le service des repas.

Le directeur

Il est garant du projet associatif, du déroulement de l'ensemble des temps d'animation sur la structure. Il accompagne et appuie le travail de chacun à la demande de chacun et en déléguant certaines tâches aux adjointes de direction (animatrice responsable d'un secteur (3-5 ans /6-12ans)).

La place des familles

Notre travail s'appuie sur un échange avec les familles des enfants accueillis :

- Rencontre des parents au moment de l'inscription, présentation de la structure et des projets.
- Communication sur la journée de leur(s) enfant(s), sur les événements de l'Association par des échanges, des affiches, des programmes, des réunions d'information ...
- Mise en place de rencontres régulières avec les familles, sous différentes formes (invitations aux temps forts et spectacles des enfants)
- Invitation à s'impliquer dans des temps d'animations (accompagnement de sorties, tenue de stands...)

Le budget

Lors du séminaire du pôle animation un budget prévisionnel est établi pour chaque secteur avec une vision globale de l'ACM. Il tient compte :

- Du nombre de jours d'accueil et du nombre d'animateurs nécessaires
- Des dépenses nécessaires pour faire vivre les thèmes choisis et les 3 grands projets d'animations (matériels, sorties, alimentaires...)
- Des dépenses liées aux séjours
- De l'achat du petit matériel pédagogique
- Des dépenses d'investissement pour renouveler le mobilier usé